

Le 9 octobre 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 9 octobre 2012 à 19h30.

PRÉSENTS

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Marlène Lapointe, conseillère
Monsieur Michel Bourdeau, conseiller
Madame Valerie Kirkman, conseillère

ABSENTE

Madame Penny Boulianne, conseillère

AUSSI PRÉSENT

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier

2012-10-148 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par Madame Valerie Kirkman
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil du 9 octobre 2012 à 19h31.

ADOPTÉE

2. **MOT DE LA MAIRESSE**

2012-10-149 3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par Madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre du jour sans modification.

ORDRE DU JOUR – AGENDA <i>Séance ordinaire du conseil du 9 octobre 2012</i>		
<i>Item</i>		
1	<i>OUVERTURE DE LA SÉANCE</i>	<i>OPENING OF THE SESSION</i>
2	<i>MOT DE LA MAIRESSE</i>	<i>WORD FROM THE MAYOR</i>
3	<i>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i>	<i>APPROVAL OF THE AGENDA</i>
4	<i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</i>	<i>ADOPTION OF MINUTES</i>
5	<i>PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR</i>	<i>QUESTION PERIOD OF ITEMS THAT ARE NOT ON THE AGENDA</i>

Le 9 octobre 2012

6	<i>AFFAIRES DU CONSEIL</i>	<i>COUNCIL'S AFFAIRS</i>
6.1	<i>Organigramme de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil</i>	<i>Organizational chart of the Municipality of Terrasse-Vaudreuil</i>
6.2	<i>Résolution d'appui – Passage à niveau – secteur Perrot Nord – Travaux correctifs majeurs de la chaussée</i>	<i>Resolution support – Road crossing - Perrot Nord Sector – Major road corrective works</i>
7	<i>ADMINISTRATION</i>	<i>ADMINISTRATION</i>
7.1	<i>GREFFE</i>	<i>SECRETARIAL AFFAIRS</i>
7.1.1	<i>Avis de motion – Règlement code d'éthique et de déontologie des employés municipaux</i>	<i>Notice of Motion - Code of Ethics and Rules of Conduct for Municipal Employees</i>
7.1.2	<i>Présentation d'un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil</i>	<i>Presentation of a draft of a Regulation on the Code of Ethics and Conduct of the employees of the Municipality of Terrasse-Vaudreuil</i>
7.2	<i>TRÉSORERIE</i>	<i>TREASURER'S AFFAIRS</i>
7.2.1	<i>Comptes à payer et déjà payés au 30 septembre 2012</i>	<i>Accounts payable and already paid on March 31st, 2012</i>
7.3	<i>RESSOURCES HUMAINES</i>	<i>HUMAN RESOURCE</i>
8	<i>SÉCURITÉ PUBLIQUE</i>	<i>PUBLIC SECURITY</i>
8.1	<i>Dépôt des rapports des activités du service de sécurité incendie</i>	<i>Activity report of the Fire Department</i>
9	<i>TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</i>	<i>PUBLIC WORKS, WATER SUPPLY AND SEWER</i>
9.1	<i>Dépôt des rapports des activités du service des travaux publics</i>	<i>Activity report of the Public Works Department</i>
9.2	<i>Octroi de contrat de pavage – Boulevard de l'Église</i>	<i>Granting paving contract – « boulevard de l'Église »</i>
10	<i>URBANISME ET ENVIRONNEMENT</i>	<i>URBAN PLANNING, INSPECTIONS AND PERMITS AND ENVIRONMENT</i>
10.1	<i>Dépôt des rapports des activités du service des permis et des inspections</i>	<i>Inspection and permits Services deposit report</i>
10.2	<i>Dérogation mineure numéro 2012-002</i>	<i>Minor Derogation Number 2012-002</i>
11	<i>LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE</i>	<i>RECREATION, CULTURE AND SOCIAL AFFAIRS</i>
11.1	<i>Dépôt des rapports des activités de la bibliothèque</i>	<i>Library deposit report</i>
12	<i>PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR</i>	<i>QUESTION PERIOD ON SUBJECTS ON THE AGENDA</i>
13	<i>LEVÉE DE LA SÉANCE</i>	<i>CLOSING OF THE SITTING</i>

ADOPTÉE

2012-10-150 4 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2012**

Il est PROPOSÉ par Monsieur Michel Bourdeau et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012 sans modification.

ADOPTÉE

Le 9 octobre 2012

2012-10-151 4.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2012**

*Il est PROPOSÉ par Monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU*

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 septembre 2012 sans modification.

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2012-10-152 6.1 **ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

*Il est PROPOSÉ par Monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU*

D'ADOPTER l'organigramme de la structure organisationnelle de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil à compter de ce jour, tel que déposé.

ADOPTÉE

2012-10-153 6.2 **RÉSOLUTION D'APPUI À LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT - PASSAGE À NIVEAU – SECTEUR PERROT NORD – TRAVAUX CORRECTIFS MAJEURS DE LA CHAUSSÉE**

CONSIDÉRANT l'état actuel de la chaussée située sur la partie comprise entre les voies ferrées du CN et du CP au passage à niveau du secteur Perrot Nord;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de la chaussée comporte des trous et des dénivellations qui peuvent voiler une roue et provoquer la chute d'un cycliste qui emprunte ce chemin;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de la chaussée peut également être très dangereuse pour les automobilistes et les piétons qui y circulent;

CONSIDÉRANT QUE, pour des raisons évidentes de sécurité, la Ville ne peut pas intervenir et que cette situation justifie une intervention immédiate de la part des compagnies de chemins de fer CN et CP.

*Il est PROPOSÉ par Madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU*

D'APPUYER la Ville de L'Île-Perrot dans sa demande auprès des compagnies de chemins de fer Nationaux du Canada (CN) et Canadien Pacifique (CP) de procéder à des travaux correctifs majeurs de la chaussée sur la partie comprise entre les voies ferrées à la hauteur du passage à niveau dans le secteur du boulevard Perrot Nord.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Ville de L'Île-Perrot afin de leur transmettre notre appui.

Le 9 octobre 2012

QU'une copie de la présente résolution soit également transmise à l'Agence métropolitaine de Transport(AMT) et au CIT La Presqu'Île.

ADOPTÉE

7.1.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Un AVIS DE MOTION est par la présente donné par monsieur Michel Bourdeau, conseiller, à l'effet qu'à une prochaine séance, un règlement adoptant un Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera proposé pour adoption.

7.1.2 PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Madame Marlène Lapointe, conseillère dépose et présente le projet de règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

2012-10-154 7.2.1 COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 30 SEPTEMBRE 2012

Il est PROPOSÉ par Monsieur Yves Charlebois
et RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes déjà payés
au 30 septembre 2012 pour un montant de 151,517.43 \$

D'APPROUVER les comptes à payer
au 30 septembre 2012 pour un montant de 18,032.78 \$

POUR UN TOTAL DE 169,550.21 \$

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds au budget global 2012 pour effectuer le montant des dépenses déposées ci-haut.

Ron Kelley
Directeur général et Secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

8.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service de sécurité incendie.

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service des travaux publics.

Le 9 octobre 2012

2012-10-155 9.2 **OCTROI DE CONTRAT RÉFECTION DE CHAUSSÉE / APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION / TRANCHÉE D'AQUEDUC - BOULEVARD DE L'ÉGLISE**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la réhabilitation d'aqueduc projet N/Réf. MTVM-00017223 une partie de la conduite existante sur le boulevard de l'Église était trop endommagée pour être réhabilitée et a dû être remplacée;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres par voie d'invitation pour la réfection de la chaussée de la tranchée d'aqueduc sur une partie du boulevard de l'Église, trois (3) soumissions ont été obtenues;

Soumissionnaire	Montant avant taxes
CYVEX construction	8 110.83 \$
Les Pavages La Cité B.M. Inc.	3 884.55 \$
Pavages Asphaltech	2 800.00 \$

Il est PROPOSÉ par Monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat de la réfection de chaussée de la tranchée d'aqueduc sur le boulevard de l'Église à Pavages Asphaltech, 1740, boulevard Cité-des-Jeunes, Les Cèdres (Québec), J7T 1K9 au montant de 2,800 \$ plus taxes.

QUE cette dépense soit imputée à même le Règlement numéro 615 et amendement.

ADOPTÉE

10.1 **DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET DES INSPECTIONS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service des permis et des inspections.

2012-10-156 10.2 **DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2012-002 / 131, 5^E BOULEVARD / LOT 1 574 497 / MARGE ARRIÈRE POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure sur le lot numéro 1 574 497 du Cadastre du Québec, situé au 131, 5^e Boulevard à Terrasse-Vaudreuil;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le Comité consultatif d'urbanisme de refuser ladite demande lors d'une réunion tenue le 17 juillet 2012;

CONSIDÉRANT l'avis publié le 24 septembre 2012 aux deux endroits désignés par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les personnes intéressées ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement à la demande de dérogation mineure à l'égard d'un projet de construction projeté;

Il est PROPOSÉ par Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'ACCORDER une dérogation mineure visant à réduire la marge arrière exigée de 6,00 mètres à 3,15 mètres du bâtiment principal existant, tel que décrit au certificat de

Le 9 octobre 2012

localisation numéro de dossier 17 756, Minute 23 788 préparé le 23 mars 2012 et signé par monsieur Alexandre Cusson, Arpenteur-Géomètre de la firme « Cusson Létourneau Arpenteurs-Géomètres » pour permettre la réalisation d'un projet de construction projeté visant à fermer l'abri d'auto (car port) existant en vue d'en faire un garage attaché au bâtiment principal en dérogation aux dimensions des marges prescrites au Règlement de zonage numéro 572 qui exige à son Annexe « C » grille des usages et des normes une marge arrière minimale de six (6) mètres pour cette zone.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités de la bibliothèque municipale.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2012-10-157 13. LEVÉE DE LA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2012

*Il est PROPOSÉ par Madame Marlène Lapointe
et RÉSOLU*

DE LEVER la séance ordinaire du conseil du 9 octobre 2012 à 19 h 47.

ADOPTÉE

*Manon Trudel, M.Sc.A
Mairesse*

*Ron Kelley
Directeur général et secrétaire-trésorier*